N° 26 JANVIER-FEVRIER 1950

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Elèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

Le Siège social est ouvert pour les réunions mensuelles, le 1er dimanche de chaque mois, à 15 h. Présence assurée d'un membre du comité.

SIEGE SOCIAL:
6, rue de Louvois, Paris-2e — Tél. : RIC. 94-40

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mlle Delas, dont la présence au Siège est assurée le mardi de 14 à 18 h., les jeudi et samedi de 9 à 12 heures.

COMPTE RENDU MORAL DE L'ANNÉE 1950

Mes chers camarades,

1949 n'est plus ! Lentement, à notre insu, les faits qui ont marqué ces 365 derniers jours vont s'estomper dans le brouillard du passé.

1949 n'est plus ! Nous oublierons ses joies, ses peines, ses luttes, ses victoires, ses défaites, ses espoirs, ses rêves et ses réalités. Chaque être humain dans le monde va prendre 1949 pour étayer sa propre histoire, son propre passé.

1949 n'est plus ! Comme un pétale qui tombe d'une fleur, 1949 vient de se détacher du calendrier de notre vie.

1949 n'est plus ! C'est justement parce que cette année n'est plus que nous devons en parler tous ensemble. Ainsi nous revivrons les joies qu'elle nous a procurées. Ainsi nous essayerons de dégager l'enseignement qu'elle nous dicte pour l'avenir.

Dans le cadre de cette réunion 1949 : c'est la vie de notre Association, c'est notre vie de sociétaires, c'est notre amitié fraternelle.

L'Amicale nous a donné les heures illuminées de notre fête annuelle. Le 19 mars dernier, nous avons goûté, tangos, valses et danses diverses au sein d'une saine atmosphère cempuisienne. Nous avons préparé nos cœurs au printemps tout proche. Nous avons découvert l'amitié, retrouvé l'amitié, aimé l'amitié !

Ensuite, le ciel a déchiré sa housse de nuages. Le soleil a fait naître les feuilles, les fleurs. La nature a vibré sous ces doux effluves. Le printemps a triomphé, Mars et Avril ont paré Cempuis de verdure. Le Comité a honoré en notre nom la mémoire de Gabriel Prevost. Nous avons donné au fondateur de notre chère vieille maison, nos pensées émues et reconnaissantes.

Le soleil est monté plus droit dans le ciel dégagé. La brise a caressé les cimes revêtues et les plaines fécondes. Nos chants, nos rires et nos jeux se sont mêlés à ceux de nos jeunes frères et sœurs pour la Pentecôte. Pendant ces deux jours, enfants, jeunes et vieux, nous avons formé un tout radieux et comblé. Nous avons carillonné notre joie et notre bonheur aux échos étonnés. Et nous sommes revenus retrouver notre labeur quotidien.

L'année dévide inlassablement l'écheveau de ses jours. Le soleil a brûlé Juin et porté Juillet à maturité. Nous n'avons plus désiré que les vacances. Répondant à un appel de notre Société, des visages se sont montrés. Des vocations sont nées et parrains et marraines ont accueilli des petits Cempuisiens déshérités. Nous sommes partis sur les routes de l'aventure pour vivre une magnifique période de détente et de paix, loin des rumeurs citadines. Cempuisiens, Anciens, Parrains, Filleuls, Parents, Amis ont épluché la France au gré de leur fantaisie.

Au retour, nous avons retrouvé nos habitudes et notre Association. Le soleil persiste à un point tel qu'il refleurit un deuxième et éphémère printemps à l'aube de l'automne.

La douceur d'Octobre nous enveloppe comme une écharpe de soie. Nous accueillons nos jeunes camarades de la promotion 1949 au cours d'un sympathique banquet. M. Roger est notre invité d'honneur ce jour de fête cempuisienne. Même, ses amis, admirateurs et anciens élèves profitent de cette occasion pour témoigner de leurs sentiments affectueux en offrant deux magnifiques fauteuils à leur cher professeur. En remerciant ses nombreux enfants, M. Roger souligne qu'il s'est appliqué, en nous enseignant la musique, à nous verser au cœur, un peu d'idéal et de beauté.

Plus de soleil ! Le froid nous surprend un matin au saut du lit ! L'hiver ! Noël chante et promet ses merveilles. Sabots dans la cheminée, crottes de chocolat, cadeaux, étrennes, réveillon, sommeil lourd, sommeil de fin d'année, sommeil de deux années, jour de l'an ! 1949 n'est plus ! Saluons l'avènement de 1950.

Dans la rédaction de ce court mémoire, j'ai

volontairement omis de parler des points sur lesquels nous n'avons pas toujours été d'accord. J'ai omis le non-paiement des cotisations !...

Que chacun fasse effort sur soi pour admettre comme logiques, les quelques devoirs qu'implique le titre de sociétaire. Plus nous nous aimerons dans l'action, plus nous serons unis et moins seuls et moins déshérités seront ceux que la vie ne chérit pas.

J'ai parlé du bal de nuit, de la Pentecôte, de Noël, de crottes de chocolat, d'étrennes et de cadeaux. J'ai parlé de soleil, de gaîté, de joie saine et victorieuse, de bonheur, d'idéal réalisé... presque.

Magie des mots qui permet de passer sous silence ce qui pourrait être un reproche pour la société humaine.

Nous savons pourtant que certains de nos camarades n'ont pu venir à Cempuis pour les fêtes de la Pentecôte en raison du prix coûteux de ce voyage.

Nous savons que Noël est quelquefois un jour de tristesse, de découragement que l'on passe seul dans une chambre sous les combles. Pour certains pas de cadeaux, pas de Noël, pas de Jour de l'An !

Vous n'y pouvez rien ! Nous n'y pouvons rien ! L'Association des Anciens Elèves même n'y peut rien !

Pourtant l'Association a distribué, cette année, plus de 60.000 francs de dons, répartis entre les différents camarades qui ont sollicité cette aide.

En 1950, nous devons faire beaucoup mieux. Cela peut être possible pour deux raisons principales :

D'abord, nous toucherons une subvention du département de la Seine plus élevée que celle des années précédentes. Cette somme sera réservée exclusivement aux camarades dans le besoin, après enquête du Comité.

Ensuite, parce que les sociétaires qui ne sont pas à jour de leurs cotisations en ont assez de se faire rappeler à l'ordre périodiquement et qu'ils vont profiter de 1950 pour verser l'arriéré qu'ils ont contracté vis-à-vis de notre Association. En cela ils s'acquitteront du premier et du plus élémentaire devoir de sociétaire. Ils nous permettront alors d'aider ceux qui réellement ne peuvent payer pour des motifs qui ne sont pas engendrés par la négligence et l'apathie. Ils établiront dans leur cœur le sens profond de la camaraderie, essence de l'amitié cempuisienne.

Votre Comité espère qu'en 1950, tous, Anciens et Anciennes formerez à nouveau un groupe homogène de camarades frères et sœurs marchant résolument vers l'avenir.

Le Secrétaire : M. VIGNERON.

Situation Financière au 31 Décembre 1949

RECETTES

I. — *Cotisations :*		
Membres actifs ....fr.	50.253	
Membres honoraires	12.300	
		62.553
II. — *Service Social :*		
Subvention du Conseil Général de la Seine	20.500	
Remboursement de prêts ..	3.000	
Dons pour secours	2.220	
Remboursement téléphone ..	4.401	
		30.121
III. — *Fête annuelle :*		
Tombola	97.630	
Entrées	85.600	
Programmes, buffet	7.630	
Dons divers	4.568	
		195.428
IV. — *Divers :*		
Intérêts sur titres	150	
Dons divers	2.250	
Subvention fanfare	100.000	
		102.400
		390.502

DEPENSES

I. — *Frais d'administration :*		
Entretien du Siège ......fr.	3.539	
Secrétariat, trésorerie	6.222	
		9.761
Impression et diffusion : *Cempuisien*, circulaires, etc...		88.776
II. — *Service Social :*		
Téléphone	18.139	
Réception promotion 1949, Secours et frais sociaux	62.357	
		80.496
III. — *Fête annuelle :*		
Tombola	12.261	
Plateau	32.500	
Orchestre	15.900	
Location de la salle	29.575	
Droits d'auteurs	7.752	
Impôts (Droit des pauvres).	14.188	
		112.176
IV. — *Divers :*		
Cérémonies diverses	6.130	
Virement à Cempuis de la subvention pour la fanfare.	100.000	
		106.130
		397.339

BALANCE

Dépenses	397.339
Recettes	390.502
Déficit pour l'année 1949 ....fr.	6.837

En caisse au 31 décembre 1948 : 80.333

En caisse au 31 décembre 1949 : 73.496

Compte Rendu de l'Assemblée Générale
du 15 janvier 1950

La séance est ouverte par notre Président Marande à 16 heures seulement au lieu de 15 heures « précises » prévues (la ponctualité n'est décidément pas une vertu cempuisienne). Il fallait pourtant bien attendre qu'un nombre suffisant de sociétaires soit réuni. Je crois qu'à la fin nous étions environ 80. Ce n'est certes pas assez vu l'importance de l'Assemblée générale du début de l'année. Pourtant, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé quelques visages perdus de vue depuis longtemps.

Dans une courte allocution, Marande remercie l'assistance d'être venue, et particulièrement notre Président d'honneur Urban qui, comme on va le voir, participera activement aux débats. Puis, à tous les sociétaires présents et absents, il présente ses meilleurs vœux, entre autres celui que chacun collabore à la prospérité de notre Amicale.

La parole est ensuite donnée à notre secrétaire général, Marcel Vigneron, qui lit un compte rendu moral si poétique (vous pouvez en juger par vous-même dans ce numéro) qu'il recueille la totalité des suffrages.

Plus aride, mais aussi digne d'intérêt, est la lecture du compte rendu financier de l'année 1949 faite par notre trésorier Robert Delpeux. Ce rapport est, lui aussi, adopté à l'unanimité, mais provoquera un échange fécond d'idées comme la suite de cet article le montrera.

Urban suggère d'abord, qu'à l'avenir, on envoie aux sociétaires, avec la convocation à l'Assemblée générale, le compte rendu financier, afin que chacun l'ayant sous les yeux puisse le suivre et le discuter plus aisément.

Notre trésorier commente lui-même ses chiffres; il fait ressortir que, l'année dernière, notre Association a surtout vécu sur le bénéfice de la fête annuelle, bénéfice obtenu grâce au succès de la loterie; et il insiste, une fois de plus, sur la nécessité, pour tous, de payer régulièrement les cotisations.

Marcel Vigneron complète en mettant en lumière le but moral de ces cotisations.

A ce propos, Urban souligne que la fameuse question « Oui ou non ? » a toujours été posée depuis qu'il est à la Société. Je la rappelle brièvement : doit-on refuser notre bulletin et des secours à ceux qui ne s'acquittent pas de leur obole ? Il propose l'essai d'un abonnement au *Cempuisien*, à un prix raisonnable naturellement; car il pense que si notre trait d'union est envoyé à un camarade négligent, celui-ci peut tout de même s'intéresser à notre Amicale et contracter ledit abonnement.

Marcel Vigneron est contre ce projet parce que, selon lui, c'est encore les bons sociétaires qui paieraient l'abonnement, supportant seuls ainsi une charge supplémentaire.

Kaas montre qu'on pourrait, si contradictoire que cela paraisse, concilier ces deux dernières thèses.

Schumacher estime que la question des cotisations est à distinguer de celle de l'envoi du bulletin : tous les anciens élèves de l'O.P., sans exception, sont heureux d'avoir des nouvelles de notre Association et de Cempuis, ces dernières étant malheureusement trop peu abondantes à son gré.

Paulette Vidal, puis Desmergès suggèrent, pour un encaissement rapide des cotisations, que le facteur se présente, en fin d'année, chez tous les sociétaires comme il le fait avec les adhérents du Touring-Club, par exemple.

A un camarade qui prétend que les sociétaires éloignés, demeurant en province ou aux colonies, seraient plus enclins à la négligence, Delpeux objecte qu'au contraire, ils sont presque tous à jour.

Marcel Paris, le prédécesseur de notre trésorier actuel, revient sur sa marotte : notre Amicale se porterait mieux si l'on diminuait les frais, frais d'envoi du *Cempuisien* qui se sont élevés, en 1949, comme vous pouvez le constater, à 88.000 francs alors que les cotisations n'en ont rapporté que 62.000; et secours, ceux-ci étant attribués, à son avis, pour les deux tiers à des Cempuisiens indifférents.

Mais notre Président d'honneur ne partage pas du tout ce point de vue. Notre Association, dit-il, a une responsabilité morale importante; elle n'est pas une Association d'anciens élèves comme les autres; loin de relâcher le lien avec l'Institution, elle doit poursuivre l'œuvre d'entr'aide du département de la Seine, de Cempuis et de Paul Robin. La tentative de former « un petit noyau actif » n'a jamais été concluante. Notre Amicale, au contraire, doit ouvrir largement ses bras à tous, même à ses fils ingrats. La grande famille cempuisienne ne doit pas être un vain mot, une fois franchis les murs de notre chère école. (A ce sujet, je rappelle qu'il a été question, autrefois, de faire reconnaître notre Association d'utilité publique.)

Mais Paris n'est pas entièrement convaincu. Les jeunes exclusivement, ceux qui n'ont pas atteint leur majorité, précise-t-il, sont excusables d'oublier la fraternité qui nous unissait.

Germaine Géniole déplore le cas particulier d'un camarade qui a bénéficié d'un prêt important, ne l'a pas encore remboursé et, qui plus est, ne donne plus signe de vie. D'autres membres de l'assistance avouent qu'ils ont été déçus, eux aussi, par un tel manque de reconnaissance.

Cependant, pour Marcel Vigneron, les plus à plaindre sont ceux qui ne savent pas prendre leurs responsabilités; car il faut acquitter sa cotisation pas seulement pour recevoir le bulletin, mais, avant tout, afin de pouvoir aider un ancien élève de Cempuis à devenir un homme.

Puisque le contrôle de l'assistante sociale

nous a échappé, Géniole pense que c'est aux sociétaires qu'il serait bon de consacrer la totalité de la subvention accordée par le Conseil général.

Vigneron accepte de bien accueillir les non-cotisants, mais ne tient pas à ce que le Comité soit berné davantage.

Marande aborde ensuite la question suivante inscrite à l'ordre du jour : renouvellement d'un tiers des membres du Comité. Parmi les 5 camarades sortants, Germaine Géniole, Paulette Vidal, Chabrier, Dugué et Prioville, les deux derniers ne se représentent pas. Micheline Cojean et Jean Libdri, élus par l'Assemblée, les remplaceront.

Et l'on arrive à la fête annuelle. Notre Président annonce que le Comité, à une séance de décembre, avait pris la décision de supprimer le concert à cause de la grosse dépense que son organisation entraîne. Un bal de nuit uniquement restait prévu pour le 25 mars.

Solange Picquepaille craint qu'un bal sans gala attire moins de monde.

Urban développe la même idée : le nombre des gens âgés qui n'assistent qu'à la partie artistique est sensiblement égal à celui des personnes plus jeunes qui dansent. Ce serait donc une erreur de supprimer le concert. Et pour assurer le succès de la tombola dont dépend celui de la fête, notre Président d'honneur invite chacun à apporter des petits lots qu'il donnerait ou pourrait acquérir à prix réduit.

On vote alors pour ou contre le concert. A l'unanimité moins une voix, l'Assemblée se prononce pour son maintien.

Mais pour que cette nuit traditionnelle soit réussie, il importe que beaucoup de volontaires se chargent de la vente des billets, ajoute Marande.

Afin d'en terminer avec le plat de résistance, je citerai, pour mémoire, les interventions portant sur des détails mais qui ont contribué à l'animation de cette assemblée : des frères Wolf, Henriette Tacnet, Yvonne Dufailly, Paulette Vidal, Young, Beuron, Lamouret et Prioville.

Peu de questions diverses. M. Videau, ancien surveillant à Cempuis, remercie d'abord l'Amicale d'avoir fait inscrire sur la plaque d'honneur de l'O.P. et parmi les Cempuisiens, le nom de son fils. Il fait remarquer toutefois que Dutilleul Aimé a été oublié. Cette omission sera réparée.

Paulette Vidal demande qu'on l'aide à trouver un emploi de sténo-dactylo pour Simone Rebeller.

La séance est levée à 17 h. 45.

Elle est suivie d'une innovation : un vin d'honneur et des gâteaux secs sont offerts à tous les assistants.

Le secrétaire adjoint : J.-J. BARBIER.

Les articles concernant *Le Cempuisien* devront être envoyés à la Gérante, Henriette Tacnet, 137, boulevard de la Marne, à La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1950

Président :

Marande Marcel, 68, rue Championnet, Paris (18e).

Vice-Présidents :

Chaussard René, 87 bis, rue de Charenton, Paris (12e).

Tacnet Henriette, 137, boulevard de la Marne, La Varenne-St-Hilaire (Seine).

Secrétaire :

Vigneron Marcel, 4, rue Rodier, Paris (9e).

Trésorier :

Delpeux Robert, 82, r. du Rocher, Paris (8e).

Gérante du Cempuisien :

Tacnet Henriette.

Secrétaires adjoints :

Barbier Jean-Jacques, 12, rue Marx-Dormoy, Paris (18e).

Jean Joseph, 5, impasse Deschanel, à Courbevoie (Seine).

Trésoriers adjoints :

Cojean, Micheline, 6, passage de Clichy, Paris (18e).

Fels Françis, 18, rue des Lyanes, Paris (20e).

Bibliothécaires :

Géniole Germaine, 1, rue du Docteur-Tuffier, Paris (13e).

Angelvin Césaire, 12, rue Auguste-Chabrière, Paris (15e).

Délégués aux Secours :

Vidal Paulette, 2, rue des Petits-Carreaux, Paris (2e).

Paris Marcel, 6, rue Lemaignan, Paris (14e).

Membres :

Chabrier Roger, 6, rue Albert-Mallet, Paris (12e)

Young Stanislas, 36, rue Taitbout, Paris (9e).

Saulay Mady, 61, rue Custine, Paris (18e).

Libdri Jean, 41, rue de Ménilmontant, Paris (20e).

AVIS IMPORTANT

En vue de permettre aux retardataires de se libérer du montant de leurs cotisations, une circulaire leur sera adressée incessamment leur faisant connaître le montant de leur dû et la date à laquelle un mandat leur sera présenté par la poste.

Ceux qui ne pourraient pas faire face à cette dépense sont priés d'en aviser le trésorier dans les moindres délais afin d'éviter à l'Association la dépense supplémentaire des frais d'émission du mandat à recouvrer.

Pour cette même raison, ceux qui peuvent se libérer devront le faire dans un temps très court.

Ceux qui n'auront pas répondu à cette circulaire « préavis » recevront un mandat qu'ils devront acquitter dès réception.

Si le montant du mandat n'est pas versé au facteur chargé de sa perception, la radiation définitive du sociétaire sera prononcée par le Comité. L'intéressé ne pourra bénéficier d'aucun des avantages réservés aux seuls cotisants ni recevoir *Le Cempuisien*.

RESTAURANT GAUDOIN, PROCHE LE CHATELET

On entre, la salle est accueillante, profonde, juste ce qu'il convient pour offrir le confort et la discrétion à notre Assemblée. Ce 30 octobre 1949, les Cempuisiens aînés offrent, comme chaque année, un repas de bienvenue à leurs camarades sortants.

Est-il besoin de redire que ce phénomène du XXᵉ siècle, le Cempuisien, s'entoure d'une atmosphère spéciale, qu'il emporte avec lui partout, particulièrement sensible au non initié, lorsqu'une forte proportion de ces individus se trouvent quelque part réunis. Les clients et habitués de la Maison Gaudoin ont pu s'en étonner qui lisaient le journal, tout en mastiquant, devant une assiette garnie. Plus d'un a pu se réchauffer à ce bonheur recréé : des gens qui se retrouvent, qui se comprennent et qui s'aiment comme on ne sait pas toujours le faire en famille, avec le sourire.

A table, les sympathiques serveurs ont fort à faire pour discipliner les turbulents. Celui-là qui a commencé le hors-d'œuvre à telle place déguste ailleurs la glace au chocolat, tandis que tel autre, survenu plus tard, a laissé les siens pour venir prendre le café parmi nous. Harmonieux désordre. Et l'on se redécouvre. Toujours semblables, au fond, malgré les tribulations d'une vie de plus en plus mouvementée.

Avec le défilé des plats savoureux, des vins, le ton s'élève. Une chaleur douce se répand, hausse d'un ton le rose des joues, achève d'épanouir les visages. Harmonie des figures souriantes parmi les robes claires ou les costumes de demi-saison. Les nouveaux venus de la vieille maison — 5 présents sur 6 — sont de suite à l'aise, unis à ces anciens, très jeunes encore, grisonnants déjà, parfois chenus. Ils retrouvent des amis, des professeurs, M. Contini leur Directeur et Madame; M. Roger, Madame et tous les fidèles de l'Institution.

Mais l'heure des discours est venue. Marande, notre Président, souhaite la bienvenue parmi nous, à nos jeunes camarades. Il les invite à s'inscrire à l'Amicale, à devenir sociétaires. Mais il rappelle aussi aux défaillants que notre groupement ne peut vivre de l'air du temps, que l'impression du *Cempuisien* seule est très onéreuse, que notre caisse d'entr'aide a besoin d'argent; que payer ses cotisations est un devoir, une nécessité — disons un minimum — si nous voulons que notre œuvre vive.

Puis vient la surprise. Se penchant vers M. et Mme Roger, Marande, après avoir un peu brièvement rappelé le labeur accompli à l'Institution par notre cher vieux professeur de musique, rajeuni depuis l'an passé, lui offre, en cadeau de longue retraite, deux fauteils de cuir. Chacun pourra, dans un instant les admirer, les essayer — pourquoi pas — tout à loisir.

Combien j'aurais aimé alors que l'un de nous, toi Chabrier son produit le plus « éclatant », toi cher Chaussard à l'âme anachronique ou toi Fredo ou quelqu'une de nos charmantes compagnes qui naguère étonna des foules en soufflant dans un cuivre, demandât pour un instant la parole (Notre Société est un peu trop académique). De la fleur de nos souvenirs, il ou elle, eût délicatement soulevé quelques pétales.

Pour ma part, je filais un rêve. Un peu décousus, les rêves. Tous les « M. Roger » que j'ai connus défilaient sous mon front. Je revoyais le jeune militaire fringant survenant en bleu horizon dans la cour d'honneur, un jour de l'autre guerre. Il y avait le Maître dont la baguette sobre, parfois cassante savait entrainer ou contenir les musiciens en herbe. Elle parlait, la baguette, et la mimique donc ! Le même maître, en classe multipliait dans son enseignement, les procédés pédagogiques, les images lumineuses. Il avait toute notre confiante affection lors des concerts, un peu partout. Je le revoyais appliqué à nous deviner, à soutenir nos efforts, s'imposant le moins possible, nous intéressant toujours, commentant pour nous une belle page — tout était si simple après — nous découvrant un doigté. A la chorale, nous apprenions aussi le français, la diction en chantant. Rien n'était indifférent à l'éducateur. Et il travaillait tant. Il nous a appris à n'être pas facilement satisfaits de nous-mêmes. Puis il suivait ses élèves, les aidait à sa façon, n'est-ce pas Roger Chabrier.

Sur l'écran du souvenir survenait un autre M. Roger, le « papa » Roger, si jeune encore lorsque j'étais gamin. Vous souvenez-vous tous des fêtes où nous allions ? Il préparait tout et, après l'exécution, s'assurait, par lui-même, que chacun avait reçu son sandwich, son verre de grenadine. Là ne s'arrêtait pas sa sollicitude. Prenant à part les moins riches, il leur glissait, avec quel sourire, le billet qui permettait d'acheter un nougat ou de pâlir sur un manège.

Je le retrouvais encore à la maison, penché sur ses travaux d'orchestration ou sur le modeste et écrasant travail de copie musicale. Pour nous, il se dérangeait. Il y avait toujours un verre de cidre ou une friandise pour celui qui le venait visiter. Qui n'est entré alors ou depuis dans la bonne maison où picorent les poules dans la grange, où le noisetier a des fidèles, où toutes les fraises n'étaient pas mangées par les oiseaux — du ciel. Et les pommes du verger donc !

C'est tout cela qui se déroulait à la vitesse du rêve, tandis que parlait Marande. Anticipant, j'évoquais le jour où nous aurons le plaisir de surprendre nos chers amis bien calés dans ces fauteuils, tandis que la radio viendra les distraire.

La voix qui s'élève alors ne cause aucune surprise. Elle dit en un parler affectueux, gentil, spirituel ce qui de son cœur va à celui de ses disciples et enfants. Elle dit tout si bien, en si peu de mots : M. Roger, par-dessus notre Président, vient de répondre à ses anciens élèves.

M. Contini se lève à son tour. Il attire no-

tre attention sur les difficultés toujours plus grandes que rencontrent nos jeunes camarades à leur sortie de Cempuis et nous invite à aider leurs premiers pas dans la vie.

Notre chorale, conduite par Marcel Vigneron, exécute joliment quelques morceaux de son répertoire. Quelques-uns ont été appris à l'école. Chacun y met tout son cœur, c'est pour M. Roger. Mais il n'y a pas que des oreilles cempuisiennes pour écouter. Le service se presse autour des chanteurs et les clients de la maison se félicitent de cet intermède imprévu que ne signale pas l'addition. Ce sera un peu notre façon de remercier notre hôte responsable de la bonne chère et de l'excellence du service. Bravo Vigneron, bravo la chorale.

Qu'écrire encore sur cette belle réunion familiale ? On a bien du mal à se séparer. A croire qu'une argile particulièrement collante retient les semelles. Ne serait-ce pas un peu de certaine glaise cempuisienne dans laquelle, enfants, nous pétrissions nos « pains » pour jouer, des cages à mouches ? Un ciment qui tient et qui dure. Il ne s'agit pas d'oublier de serrer telle main, de se pencher sur telle joue. Il y a encore tant à se dire : souvenirs, mais aussi suggestions sur l'avenir de l'Institution, de l'Amicale qui préoccupent les « quarante ans ». Graves questions de placement, finances, éducation dont nous ne pouvons ici discourir.

Rassurons ceux qui croiraient à la mort de Cempuis par arrêt du cœur. Le Directeur actuel s'entoure de collaborateurs de valeur. Paul Robin sourirait de voir à nouveau le « bois » ouvert à ses petits-neveux, les méthodes actives à l'honneur, dont il fut le précurseur, la musique renaissante. Il y a beaucoup à faire encore, bien des adaptations. Faisons confiance à la sagesse paternelle, à la diplomatie de M. Contini, à l'affection des anciens. Notre Maison a pansé ses blessures. Elle vit, occupant notre cœur et notre esprit. On le sait en se séparant. Difficile séparation. On oublierait son foyer. J'en connais un qui s'est promené d'un coin de Paris à l'autre parmi des Cempuisiens. Il n'est rentré chez lui que le mercredi 2 novembre. On le croyait perdu. Ne le répétez à personne car ceci est une autre histoire.

Maurice BERTAU.

CEUX QUI NE PAIENT PAS LEURS COTISATIONS

Je crois que nous parlerions éternellement du « non-paiement » des cotisations si ce problème n'est pas une fois pour toutes exposé d'une manière fondamentale, et finalement tranché.

Comment se présentent pour nous les « retardataires » ?

Ils sont de trois espèces bien différentes qui nécessitent chacune un commentaire particulier :

1° Ceux qui ne peuvent pas payer;
2° Ceux qui ne paient pas par négligence;
3° Ceux qui ne veulent pas payer.

CEUX QUI NE PEUVENT PAS PAYER

Il est indispensable que ces premiers soient persuadés de la sincérité et du bien fondé de ces termes : « Œuvre d'entr'aide ».

Vous ne pouvez pas payer vos cotisations parce que votre situation précaire ne vous le permet pas pour un temps que vous ne pouvez mesurer ! Vous êtes peut-être sans travail, ou bien vous disposez d'un salaire par trop insuffisant ! Ne restez donc pas seuls, isolés de tout contact avec vos anciens camarades. Venez en toute confiance devant le Comité qui non seulement vous exemptera de cotisations, mais qui essayera également de vous aider dans la mesure de ses possibilités. Nous vous donnerons un secours, une aide et vous chercherons du travail en collaboration étroite avec notre Assistante sociale : Mlle Delas.

Le premier devoir de notre Société est d'aider ceux qui ne peuvent pas payer.

CEUX QUI NE PAIENT PAS PAR NEGLIGENCE

Parmi les « non-payants », ce sont les plus nombreux et il convient de leur tirer les oreilles parce qu'ils ne peuvent invoquer aucune excuse.

Ils ont conservé toute leur amitié à la grande famille cempuisienne en devenant membres adhérents de la Société des Anciens et pourtant, ils ne s'acquittent pas du plus élémentaire devoir de sociétaire uniquement par négligence, apathie. Ils sont dévoués aux camarades qu'ils rencontrent et sont près de nous les jours de fêtes cempuisiennes (Bal, Pentecôte), sans toutefois participer aux frais qu'occasionnent ces manifestations de notre amitié. En un mot, ils ne sont pas logiques avec eux-mêmes.

Vous qui formez cette catégorie, il convient de vous menacer d'une punition, comme à l'école !...

Nous vous supprimerons *Le Cempuisien* et les légers avantages que peut distribuer le cas échéant notre Société, uniquement pour vous faire comprendre. Pourtant, notre amitié vous est acquise et vous reste telle. Au même titre, nous souhaitons ne pas perdre les sentiments fraternels que nous veulent vos cœurs. Réalisez donc pour notre bien réciproque, un petit effort sur vous-mêmes et réglez vos cotisations.

Le deuxième devoir de notre Société est d'aider ceux qui ne paient pas par négligence et, comment pourrait-elle mieux les

aider qu'en les amenant à payer leurs cotisations, annihilant ainsi leur apathie et leur force d'intertie.

CEUX QUI NE VEULENT PAS PAYER

En est-il seulement ? Existe-t-il parmi les anciens, des Cempuisiens qui ont oublié totalement Cempuis ?... Qui ont oublié l'affection née de plusieurs années de jeux et de classes communes ?... Qui ont déchiré leur enfance ?... Je ne crois pas cela possible !

Pourtant, s'il en existait un seul, il faut qu'il sache que la Société n'est pas pour lui.

Que s'il nous a enterré dans l'oubli, nous sommes prêts en retour à l'ignorer.

Qu'il ne s'étonne donc pas, s'il existe, de ne plus jamais recevoir de nos nouvelles !

Le troisième devoir de notre Société est de s'aider en évinçant de ses rangs les éléments indésirables.

Je tiens tout simplement à vous dire pour conclure que le Comité souhaite n'avoir à radier aucun sociétaire actuel et qu'il est fermement décidé à ne plus compter de membres « non-cotisants », cela pour la bonne organisation de la « Société des Anciens » dont il a charge d'assurer la bonne marche vers l'œuvre d'entr'aide qui est son but essentiel.

Marcel VIGNERON.

RÉUNIONS du COMITÉ

10 janvier 1950

Membres présents : Marande, Henriette Tacnet, Germaine Géniole, Paulette Vidal, Jean-Jo, Barbier, Chaussard, Paris, Angelvin, Fels, Delpeux, Young, Vigneron.

Se sont excusés : Dugué, Chabrier, Mady Saulay.

Notre Président ouvre la séance à 19 h. 15. Marcel Paris, délégué aux secours, expose devant le Comité, la situation de deux de nos camarades. Blessés en Indochine, ils sont revenus plus près de nous et sont en convalescence aux adresses ci-après : Marcel Alavoine, Centre de Repos n° 20, S.P. 58.409 - B.P.M. 523 A; et Roger Laher, Hôpital Villemin, Paris.

Camarades de leur promotion, dites leur avec quelle sincérité vous souhaitez leur prompt rétablissement et assurez-les également des sentiments d'amitié de tous les Anciens.

Un jeune camarade est présent à la réunion et explique son cas. Il est revenu de Dordogne et se trouve sans travail et sans ressources aucunes. N'ayant pu apprendre un métier d'une façon suivie en raison de l'évacuation en Dordogne subie par l'I.D.G.P., il accepte d'être manœuvre, manutentionnaire. Nous notons tous son adresse à des fins utiles. Avant de nous quitter, il reçoit 3.000 francs de secours votés en séance par le Comité.

5.000 francs sont également donnés à une Cempuisienne qui traverse une crise matérielle très sévère.

Vigneron soumet au Comité le compte rendu de la réunion précédente. Accepté après lecture.

Réunion générale annuelle du 15 janvier : Les deux rapports moral et financier, présentés successivement par le secrétaire et le trésorier, reçoivent l'approbation des membres présents.

A l'issue de cette Assemblée générale, nous organiserons un vin d'honneur que nous inscrirons désormais au programme des traditions de notre Société.

Parmi le tiers sortant des membres du bureau, Prioville et Dugué ne tiennent pas, pour des raisons personnelles, que soit renouvelé leur mandat. Appel sera fait le dimanche 15 janvier, aux candidatures appuyées d'une bonne volonté évidente de venir nous aider au sein du Comité.

A 21 heures, la séance est levée par Marande.

26 janvier 1950

Membres présents : Marande, Henriette Tacnet, Micheline Cojean, Germaine Géniole, Jean-Jo, Barbier, Libdri, Paulette Vidal, Angelvin, Delpeux, Young, Fels, Chaussard, Vigneron.

Chabrier s'est excusé.

Marcel Paris n'ayant pas été convoqué est excusé d'office.

La séance est ouverte à 19 heures par Marande qui préside aux débats.

Election du Bureau. — Les différentes fonctions sont dévolues après le vote (lire la composition intégrale dans le présent numéro).

Barbier a retracé dans le compte rendu de la Réunion générale du 15 janvier, l'atmosphère de cordiale et affectueuse sympathie qui unissait tous les sociétaires ce jour-là. Le Comité approuve à l'unanimité.

Au sujet de la radiation prochaine des sociétaires trop en retard sur le paiement de leurs cotisations, Young propose que soit adressée à chaque retardataire une « circulaire préavis » suivie d'un mandat d'une somme forfaitaire à payer au facteur. Si les mandats sont refusés, le Comité prononcera alors des radiations pures et simples.

Après délibération, le Bureau accepte cette proposition qui est de nature même à donner aux intéressés le maximum de chances pour justifier de leur attitude négligente vis-à-vis de la Société dont ils sont membres adhérents.

Delpeux se charge de contacter un camarade redevable de 8.000 francs à notre Caisse.

Vigneron donne lecture d'une lettre de notre camarade Tournier actuellement en Indochine. Dans chaque *Cempuisien*, prenez les adresses des anciens et renouez en leur écrivant, une amitié que la vie a peut-être interrompue fortuitement.

Le Conseil général nous accorde un rappel de 9.500 francs de subventions comptant pour l'exercice 1948. Marande nous signale également que les démarches qui doivent aboutir à ce que nous soyons assurés contre l'incendie sont en cours.

La séance est levée à 22 heures.

cps n°26 5°série
page 8

31 janvier 1950

Membres présents : Marande, Henriette Tacnet, Paulette Vidal, Germaine Géniole, Chabrier, Fels, Angelvin, Jean Joseph, Mady Saulay, Micheline Cojean, Libdri, Vigneron.

Sont excusés : Paris, Chaussard, Barbier, Young.

Marande ouvre la séance à 19 heures.

Fête annuelle. — La réunion générale a modifié la décision tendant à supprimer le concert artistique lors de notre prochaine fête annuelle à la mairie du Ve. Le gala suivi de bal est donc rétabli comme par le passé.

Voici les prix discutés et adoptés ce jour :

Toutes les cartes prises et payées d'avance, 250 fr. Cartes prises à l'entrée par les sociétaires sur présentation de leur carte à jour, 250 fr. Cartes prises à l'entrée pour les amis et non-sociétaires, 300 francs.

Militaires sociétaires : entrée gratuite.

Pour l'organisation de notre fête qui aura lieu le samedi 25 mars 1950, une commission des fêtes est nommée, qui comprend les membres suivants : Delpeux, Chaussard, Henriette Tacnet, Angelvin, Vigneron. Le principe de la tombola est retenu.

Secours. — Un de nos camarades sans travail reçoit un don de 3.000 francs.

Une jeune sociétaire qui vient d'avoir un bébé et dont le mari est chômeur reçoit également 3.000 francs.

L'Association des Anciens Elèves avait touché une subvention de 100.000 francs pour la fanfare de l'I.D.G.P.

Chabrier nous fait savoir que cette somme a permis la réparation des instruments de musique endommagés pendant la guerre. Ces instruments sont maintenant livrés à Cempuis, au successeur de M. Roger.

Le Comité de lecture se réunira le 6 février 1950 pour examiner les articles qui doivent constituer le prochain *Cempuisien.*

La réunion est terminée à 21 heures.

Le Secrétaire M. VIGNERON.

Avis

Le Comité, dans une de ses séances antérieures, a pris la décision de verser à la Caisse d'Epargne, une somme de 1.000 francs aux enfants issus d'un couple Cempuisien.

En vue de l'établissement du livret, il serait indispensable de faire parvenir à Paulette Vidal, 2, rue des Petits-Carreaux, Paris (2e), les renseignements suivants : nom, prénoms, date et lieu de naissance et, s'il y a lieu, si l'enfant est déjà en possession d'un livret C.N.E.

***

Quatre de nos camarades sans travail font appel à nous. Il s'agit de leur procurer une des places suivantes : sténodactylographe, menuisier, comptable, manœuvre.

Parlez-en à tous vos amis. C'est urgent.

La gérante : H. TACNET
Imp. Montourcy, 4 bis, rue Nobel (18e)

NOTRE FETE ANNUELLE

Le Comité adresse un pressant appel à tous les sociétaires en vue du succès qui doit couronner notre fête annuelle qui aura lieu le samedi 25 mars à 20 h. 30, à la mairie du Ve arrondissement (place du Panthéon).

Il est indispensable que nous fassions tous un effort afin d'augmenter l'efficacité des secours que nous pouvons distribuer et d'en étendre la portée.

Vous trouverez auprès des membres du Comité et au Siège Social des cartes d'entrée au prix de 250 francs.

Chaque sociétaire doit se faire un devoir de placer le plus de cartes possible pour la fête.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissances

Mme Gosfield (Eliane Fallaix) nous fait part de la naissance de son quatrième enfant : Jean-Pierre, né le 28 novembre 1949. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents et nos souhaits de bonne santé à leur petite famille. Nous vous rappelons leur adresse : M. Gosfield, G.M. Loerrach, Secteur postal 50.394, B.P.M. 517 A.

***

Nos camarades Roger et Hélène Pouliquen, tous deux Cempuisiens, nous font part de la naissance, le 27 janvier 1950, de leur fille Annick. Avec nos félicitations, nous souhaitons bonne santé à la maman et au bébé.

Mariage

Nous apprenons le mariage de notre camarade Yvonne Guillemet avec M. Buzzetti.

Changements d'adresses

Beynel Jean, 26, av. Parmentier, Paris (11e).

Pouliquen Roger et Mme, 81, avenue des Sciences, à Montfermeil (S.-et-O.).

Fouque Armand et Mme, 13, rue Edison, à Sartrouville (S.-et-O.).

Ledorze Joseph, 35, rue Labat, Paris (18e).

Massou André et Mme, Hôtel-Restaurant Bellevue, à Coëtquidan (Morbihan).

Bertin Louis, 41, avenue du Général-Leclerc, à Beauchamp (S.-et-O.).

Mme Bouscasse (ex-Odette Schurmann), 192, rue de Fontenay, à Vincennes (Seine).

Mme Buzzetti (Yvonne Guillemet), 80, rue des Ruffins, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Tournier Clément, caporal 1/21e R.I.C., 1re Cie, S.P. 70.797, B.P.M. 421, Territoire français Extrême-Orient.

Alavoine Marcel, Centre de repos n° 20, S.P. 58.409, B.P.M. 523 A.

Laher Roger, Hôpital Villemin, Paris.

Nouveaux sociétaires

Membres actifs :

Seansaume, 4, rue des Capucines, Paris (2e).

Buzat Robert, 57, rue de Bezons, à Courbevoie (Seine).

Lamur Jacques.

Membre honoraire :

Mme L.-Thérèse Sablé, 3, rue Eugène-Labiche, à Paris.